

CMPP SAINT-MICHEL

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



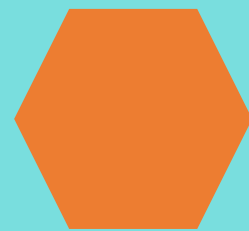
6, allée Joseph Recamier - 75015 Paris

Tél. : 01 45 30 03 06 - Fax : 01 45 30 03 07

Courriel : cmpp.saintmichel@cerep-phymontin.org



ASSOCIATION
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



CMPP SAINT-MICHEL

Médecin directeur : Philippe METELLO

ÉTABLISSEMENTS METTANT EN ŒUVRE LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION



- HÔPITAL DE JOUR ANDRÉ BOULLOCHE : 56, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris

Tél. : 01 42 46 08 60 - Fax : 01 42 46 46 54 - Courriel : hjp@cerep-phymentin.org

- HÔPITAL DE JOUR EPI : 3, rue de Ridder - 75014 Paris

Tél. : 01 45 45 46 79 - Fax : 01 45 45 13 42 - Courriel : epi@cerep-phymentin.org

- HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS : 20, boulevard Jourdan - 75014 Paris

Tél. : 01 45 88 89 54 - Fax : 01 45 81 27 10 - Courriel : hjm@cerep-phymentin.org

- HÔPITAL DE JOUR USIS : 3, rue de Ridder - 75014 Paris

Tél. : 01 45 45 46 91 - Fax : 01 45 45 68 19 - Courriel : usis@cerep-phymentin.org

- CMPP DENISE WEILL : 29, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris

Tél. : 01 48 24 76 14 - Fax : 01 48 00 90 32 - Courriel : cmpp@cerep-phymentin.org

- CMPP SAINT-MICHEL : 6, allée Joseph Recamier - 75015 Paris

Tél. : 01 45 30 03 06 - Fax : 01 45 30 03 07 - Courriel : cmpp.saintmichel@cerep-phymentin.org

- COFI-CMP : 57, rue de l'Abbé Groult - 75015 Paris

Tél. : 01 53 68 93 46 - Fax : 01 53 68 93 55 - Courriel : coficmp@cerep-phymentin.org

- IME : 11, rue Adolphe Mille - 75019 Paris

Tél. : 01 42 00 53 15 - Courriel : ime@cerep-phymentin.org

- COPES : 26, boulevard Brune - 75014 Paris

Tél. : 01 40 44 12 27 - Fax : 01 40 44 12 24 - Courriel : formation@copes.fr





TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
ÉDITORIAL.....	7
TEMPS FORTS.....	9
BILAN DE L'ACTIVITÉ.....	10
PROJETS 2018.....	12

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT : Professeur Bernard Golse

VICE-PRÉSIDENT : Professeur Guy Atlan (démission en mai 2017 à l'assemblée générale)

VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE : Docteur Jacques Angelergues

TRÉSORIÈRE : Odile Naudin

SECRÉTAIRE ADJOINTE : Docteur Martine Agman

MEMBRE : Mme Dominique Girodet

MEMBRE : M. Claude Lepen

MEMBRE : Docteur Françoise Moggio

MEMBRE : Docteur Denys Ribas

MEMBRE : Mme Suzanne Srodogora

ÉDITORIAL

L'année 2017 a été riche en événements pour le CMPP Saint-Michel, deux l'ont plus particulièrement marquée : en premier lieu l'installation dans les nouveaux locaux au rez-de-chaussée d'un des bâtiments du Village Saint-Michel, après un déménagement fin 2016 de la rue Vaugelas ; en second lieu, la reprise en juin par l'association Cerep-Phymentin de la gestion administrative de l'établissement.

L'installation dans les nouveaux locaux n'a pas été simple, outre le fait qu'ils sont plus exigus que les précédents, aucune concertation préalable avec l'équipe n'avait été proposée avant l'emménagement, du coup rien n'était prévu pour accueillir une consultation (baies vitrées dans les bureaux donnant sur la rue non équipées de films opacifiants, salle de psychomotricité dans une pièce aveugle, absence de lieu aménagé pour les repas de l'équipe, pièce d'archivage sous-dimensionnée, dysfonctionnement du chauffage). Il a fallu les premiers mois trouver des arrangements en attendant que des travaux permettent un réaménagement plus fonctionnel du CMPP. De plus, le réseau téléphonique n'a pas été opérationnel dès l'installation et il a fallu attendre plus de 6 semaines avant d'avoir un standard fonctionnel. Il faut noter que, grâce à la mobilisation de l'équipe l'activité a pu être maintenue durant cette période.

La reprise de la gestion du CMPP par l'association Cerep-Phymentin début juin, a été vécue, après une année 2016 pleine d'incertitudes quant à l'avenir de l'institution, de manière positive. L'équipe se sent portée et confortée dans ses pratiques grâce à ce rapprochement avec une association qui défend des valeurs communes aux siennes.





AU NIVEAU DE L'ÉQUIPE, CETTE ANNÉE AURA ÉTÉ MARQUÉE PAR :

- un changement de direction médicale en septembre (départ du Dr Dumont à la retraite, prise de fonction du Dr Metello) ;
- de nombreux congés maladies de longue durée (une orthophoniste, une psychologue et un médecin) ;
- les entretiens professionnels biennaux qui se sont étalés entre septembre et novembre. C'était une première pour l'équipe du CMPP, il en ressort que les salariés se sont très peu formés les années précédentes faute d'une politique facilitatrice ;
- après l'intégration du CMPP Saint-Michel au sein de l'association Cerep-Phymentin, un changement de convention, de la 51 à la 66. Pour ce faire, tous les salariés ont rencontré la direction générale au cours du dernier semestre afin d'être reclassés dans la nouvelle convention dès le mois de janvier 2018.

Les négociations avec l'ARS pour la signature de CPOM fin 2017 ont mobilisé du temps en réunions préparatoires des rencontres avec les tutelles lors du second semestre. Ces réunions ont aussi permis au CMPP de trouver sa place au sein des établissements médico-sociaux dans la nouvelle association.

Le CMPP a effectué cette année 2017 les **4 450 actes facturables attendus** et **1 570 actes non facturés** (ce chiffre comprend les présences multiples, les activités non facturables de l'assistante sociale et de certains médecins lorsqu'ils participent à des réunions), ce dernier chiffre est en hausse par rapport à 2016 (+ 266 actes).

① ACTIVITÉ RÉALISÉE

	PRÉSENCES (P)	PRÉSENCES MULTIPLES (PM)
SÉANCES FACTURABLES	4 450	355
SÉANCES NON FACTURABLES	817	398
TOTAL		6 020

Parmi ces actes non facturés, **455 sont imputables à l'activité de l'assistante sociale**, les **355 actes à des présences multiples** (en 2016 ce chiffre était de 260). Il faut rapprocher ces données de la **file active de l'établissement en diminution : 285 pour 308 en 2016**. Il y a donc eu en 2017 moins d'enfants pris en charge dans l'établissement avec un nombre d'actes non facturables qui augmente, ce qui veut dire que les enfants, bien que moins nombreux (- 23) bénéficient, plus que les années précédentes, de soins multiples au sein de l'établissement. Ces chiffres correspondent à l'évolution clinique que nous observons : le CMPP accueille des situations cliniques de plus en plus complexes avec des intrications psychopathologiques, pédagogiques et sociales qui demandent l'intervention de plusieurs professionnels. À ce propos, l'activité de l'assistante sociale reste importante en 2017 et stable par rapport aux années précédentes, les besoins sont plus grands, mais nous sommes limités par son temps de travail (0,5 ETP). Nous avons comptabilisé cette année les conversations téléphoniques qu'elle a eues avec les familles, il faut ajouter aux 455 actes précités 122 échanges dans le cadre de prises en charge.

② ACTIVITÉ DE L'ASSISTANTE SOCIALE

- **152** (126 en 2016) liaisons avec l'Éducation nationale
- **56** (80 en 2016) interventions à l'école
- **17** (35 en 2016) synthèses
- **91** (99 en 2016) liaisons avec les instances sociales et judiciaires
- **53** (53 en 2016) liaisons avec les partenaires de soins
- **86** (71 en 2016) entretiens avec les parents
- **122** entretiens téléphoniques avec les parents

Les enfants et les familles accueillis ont sensiblement le même profil que les années précédentes, la tranche d'âge la plus représentée reste la tranche 5/10 ans, la baisse de la file active semble s'être faite au détriment de la tranche des 3/5 ans ce qui témoigne, à la fois de prises en charge plus longues (augmentation de la file active de la tranche 10/18) et, à la fois de la baisse du **chiffre de premières consultations 2017 : 84** alors que le chiffre était de 110 en 2016 et 118 en 2015.

③ RÉPARTITION PAR ÂGE ET SEXE DE LA FILE ACTIVE

NOMBRE DE PATIENTS	0 À 3 ANS	3 À 5 ANS	5 À 10 ANS	10 À 15 ANS	15 À 18 ANS	18 ANS ET PLUS	TOTAL
GARÇONS	5	19	90	62	13	2	191
FILLES	2	6	50	27	9	0	94
TOTAL	7	25	140	89	22	2	285

Le délai d'attente entre la prise de contact et le premier rendez-vous a augmenté : il est de **3,8 mois**. En 2016, ce délai d'attente était de 2,8 mois, mais comparé à 2015 il est relativement stable (3 mois). Cette augmentation survient dans une évolution des soins pointée plus haut dans ce rapport. Les prises en charge sont de plus en plus lourdes et longues au CMPP. Cela affecte sensiblement notre capacité à accueillir de nouveaux patients.

④ DÉTAIL DE LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

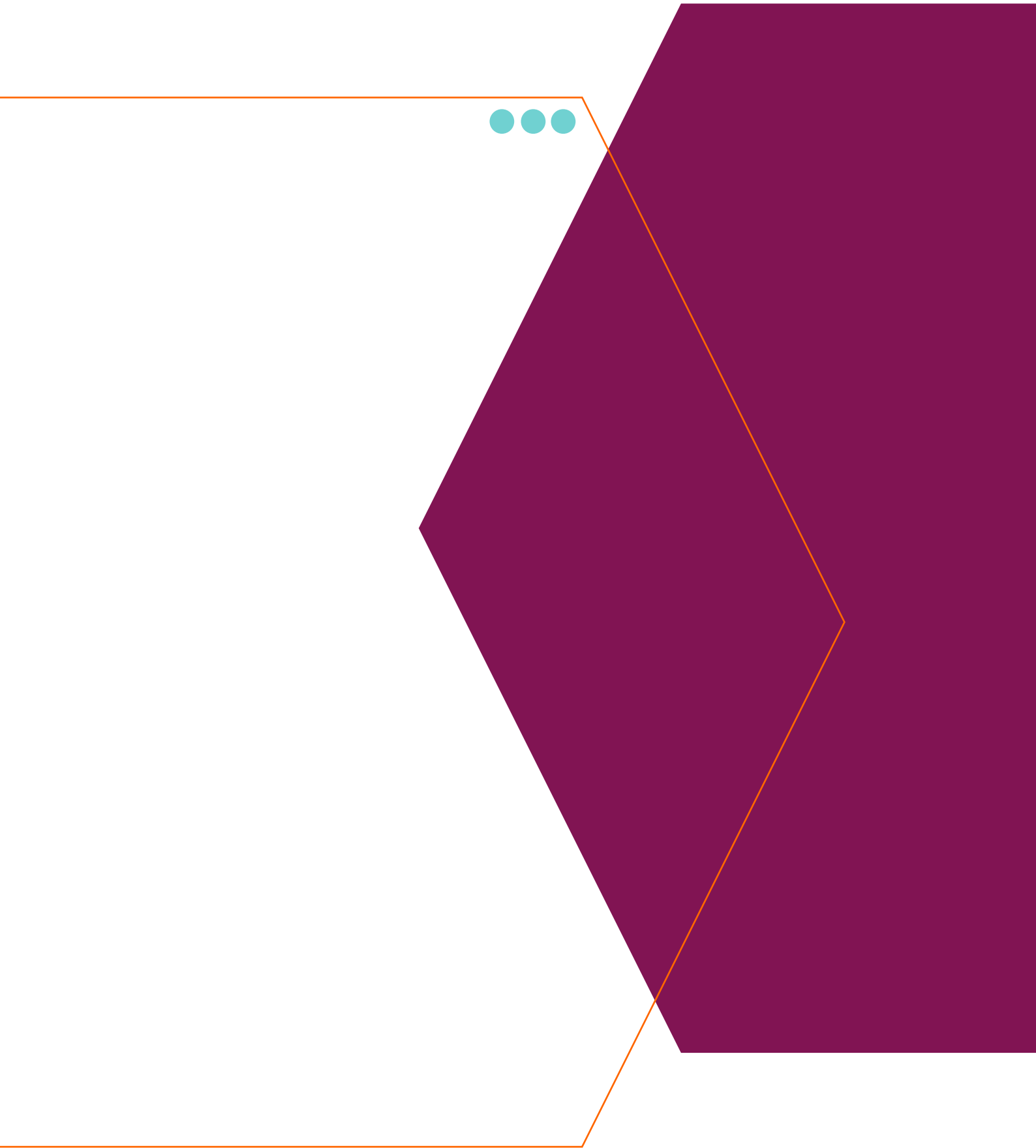
ORIGINES GÉOGRAPHIQUES	NOMBRE D'ENFANTS	EN %
PARIS		
10 ^E ARRONDISSEMENT	1	0,35
11 ^E ARRONDISSEMENT	1	0,35
13 ^E ARRONDISSEMENT	4	1,40
14 ^E ARRONDISSEMENT	4	1,40
15 ^E ARRONDISSEMENT	267	93,70
16 ^E ARRONDISSEMENT	2	0,70
20 ^E ARRONDISSEMENT	1	0,35
BANLIEUE		
CHATILLON	2	0,70
CLAMART	1	0,35
ISSY-LES-MOULINEAUX	1	0,35
VANVES	1	0,35
TOTAL	285	100

Le taux d'absentéisme est en forte augmentation en 2017 : 34,24 %. Ceci s'explique de deux manières : au niveau des familles le déménagement du CMPP associé à l'absence de standard durant 1,5 mois au début de l'année 2017 ont entraîné un nombre important d'absences de patients. Au niveau de l'équipe, 3 arrêts maladie sur de longues périodes ont eu comme conséquence un nombre d'annulation de séances supérieur aux années précédentes. Il faut noter que malgré ces absences, le nombre d'actes facturables a été atteint ce qui montre la mobilisation de l'équipe, tout au long de cette année lourde en changements, pour maintenir la qualité de l'accueil. À noter que l'absence d'un médecin sur une longue période explique aussi la baisse de notre capacité à accueillir de nouveaux patients et de répondre aux demandes dans un délai le plus bref possible.

⑤ BILAN DES QUATRE DERNIÈRES ANNÉES

	2014	2015	2016	2017
PRÉVISIONNEL	4 450	4 450	4 450	4 450
SÉANCES RÉALISÉES	4 450	4 450	4 450	4 450
ACTES RÉALISÉS	5 984	5 924	5 636	6 020
FILE ACTIVE	294	288	308	285

- ① Poursuivre l'activité du CMPP Saint-Michel telle qu'elle est.
- ② Ouvrir un nouveau groupe thérapeutique animé par un psychologue à la rentrée 2018 et renforcer les partenariats déjà existants avec, en premier lieu, les écoles du quartier, mais aussi avec la PMI des Périchaux, et les associations de protection de l'enfance (Olga Spitzer et Émile Zola).
- ③ Renforcer les liens avec les établissements médico-sociaux de l'association Cerep-Phymentin.
- ④ Relancer une politique incitant et favorisant les formations.
- ⑤ La mise en place des CPOM sera un des grands chantiers de l'année 2018. La nouvelle manière de comptabiliser des actes suppose une réorganisation du secrétariat et la migration vers de nouveaux supports informatiques.
- ⑥ Dans cette perspective, il faut aussi commencer à se préparer au passage vers le dossier patient informatisé.





CONCEPTION ET RÉALISATION : SERVICE COMMUNICATION DU SIÈGE SOCIAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ INTÉGRAL CONSULTABLE SUR NOTRE SITE INTERNET : [HTTP://CEREP-PHYMENTIN.ORG/](http://cerep-phymentin.org/)

SIÈGE SOCIAL : 31 RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE - 75009 PARIS - TÉL : 01 45 23 01 32

COURRIEL : [VM.COM@CEREP-PHYMENTIN.ORG](mailto:vm.com@cerep-phymentin.org)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GRÉGORY MAGNERON, DIRECTEUR GÉNÉRAL

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : VÉRONIQUE MISZEWSKI, CHARGÉE DE COMMUNICATION

N°ISSN : 2608-5429

DATE DE DIFFUSION : AVRIL 2018